

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne.

ADMINISTRATION ET BUREAUX
A LYON
41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

Rédacteur en chef :
A. SCHNÉEGANS
Ancien député du Bas-Rhin.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Ville de Lyon..... Trois mois : 14 fr. Six mois : 26 fr. Un an : 46 fr.
Département du Rhône..... 11 — 20 — 40 —
Autres départements..... 11 — 23 — 46 —
Pour l'étranger port en sus.
Les Abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Gérant :
C. THÉNÉSY
Imprimerie de H. Storck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

RÉCLAMES ET FAITS DIVERS
1 fr. la ligne.

AVIS

Nous prions ceux de nos abonnés, dont l'abonnement est expiré ou sur le point d'arriver à son terme, de vouloir bien le renouveler sans délai, s'ils désirent ne pas éprouver aucune interruption dans la réception de leur journal.

NOUVELLES DU JOUR

15 avril

Nous reproduisons plus loin la note du *Journal des Débats* sur laquelle une dépêche d'Angleterre appelle notre attention, et qui confirme le bruit de la démission de M. de Broglie.

On trouvera également dans notre courrier de Paris que complète, sur ce point, un extrait de la correspondance Havas, quelques nouvelles détails sur la réception qui a eu lieu samedi à l'Élysée.

Ce soir, si nous ne nous trompons, doit avoir lieu le dernier dîner officiel avant la reprise des travaux de la Chambre.

Nous ne savons si c'est aux réceptions de M. Thiers que se rattachent, ces jours derniers, l'histoire suivante, dont un correspondant parisien vient d'envoyer la primeur au *Times*. Toujours est-il que l'histoire ne manque pas d'intérêt et qu'elle vient encore de détruire une des légendes si obstinément soutenues par les feuilles bonapartistes.

D'après la correspondance du *Times*, on disait tout haut, — dans une grande réunion politique, — que, « dès le 31 août 1870, deux diplomates résidant à Paris avaient reçu de leurs gouvernements des dépêches chiffrées qui annonçaient la capitulation de Sedan. Tous deux se rendirent aussitôt au Corps législatif, afin de voir l'effet que la nouvelle d'un pareil désastre produirait sur l'Assemblée. Ils furent stupéfaits en n'entendant faire aucune communication au Corps législatif. L'un d'eux se rendit chez l'impératrice qu'il trouva en larmes : elle le conjura de garder le silence et de lui dire ce qu'elle devait faire. L'avis du diplomate fut que l'impératrice devait quitter la capitale en plein jour, en annonçant elle-même à la France le désastre de Sedan et en déclarant au pays qu'en présence d'une telle calamité, elle abandonnait volontairement tout pouvoir, dans le but de prévenir les discordes intestines, et laissait à la nation le soin de se relever elle-même. Un pareil acte, Madame, ajouta le diplomate, remplira la France et l'Europe d'admiration. Votre chute sera digne d'une souveraine, et un jour ou l'autre, votre fils recueillera le fruit de votre sacrifice. L'impératrice fut frappée de cette idée et parut disposée à la mettre à exécution, mais ses courtisans l'en détournèrent. »

Si ce récit est vrai, ajoute le correspondant du *Times*, il prouve que ce n'est pas le général Trochu, mais la capitulation de Sedan qui a été la cause du départ de l'impératrice, puisque, dès le 31 août, elle sentait qu'elle devait quitter la France.

Nous avons à peine besoin d'ajouter que si les dépêches du 31 août ne pouvaient annoncer comme un fait accompli la capitulation de Sedan, qui n'eut lieu qu'après la bataille du 1^{er} septembre, il était néanmoins permis de la veiller de préjuger l'immense désastre qui devait clore cette première phase de la guerre. Ainsi s'expliquent les mots : « annonçant la capitulation de Sedan », que l'on pourrait être tenté d'interpréter dans un sens qui infirmerait l'exactitude du fait rapporté par le *Times*.

« Dans cette même réunion politique », continue le correspondant du journal anglais, on racontait encore « qu'un diplomate étranger, qui ajouta un grand rôle dans l'histoire récente d'un Etat presque allemand, était allé, ces jours derniers, à Chislehurst, et qu'en quittant l'ex-empereur il lui avait exprimé l'espoir de voir bientôt les haines apaisées et le prince impérial rappelé en France. A ces mots, Napoléon III se serait levé et se serait écrié : « Pourquoi mon fils ? Pourquoi pas moi-même ? »

C'est, paraît-il, M. de Beust qui aurait été honoré de cette confiance; ou l'on trouvera la preuve des tristes illusions auxquelles se complait encore, dans son aveuglement, celui qui fut Napoléon III.

Nous signalions dernièrement les nuages qui s'élevaient entre la France et l'Angleterre, à la suite de la dénonciation du traité de commerce, et que venait grossir encore l'irritation causée à nos voisins d'outre-Manche par le rétablissement des passeports en France.

On sait que sur ce dernier point satisfaction a été donnée au besoin de circulation des Anglais, et il est permis d'espérer que d'ici à l'époque où expirera le traité de commerce, le gouvernement français aura réussi à dissiper les craintes qu'avaient fait naître les sentiments personnels du chef de l'Etat, en matière de libre-échange.

L'issue du débat soulevé vendredi à la Chambre des communes, et dont nous donnons plus loin une analyse succincte, nous apporte, d'autre part, un indice sérieux des préoccupations que la situation actuelle inspire aux hommes politiques de la Grande-Bretagne. Trop clairvoyant pour ne pas voir, dans le rapprochement des deux nations, une des conditions de résistance efficace aux projets ambitieux de l'Allemagne, le gouvernement anglais a combattu la motion de sir W. Lawson tendant à consacrer, jusque dans ses plus extrêmes conséquences, le principe de non intervention. La Chambre des communes s'est associée par son vote aux déclarations de M. Gladstone qui refuse d'admettre que l'Angleterre doive se condamner à l'isolement politique, et croit, au contraire, qu'elle peut avoir un jour à soutenir des intérêts nationaux même au-delà de ses frontières.

La grève des ouvriers labourers du Warwickshire fait le tour de l'Angleterre. Les secours affluent aux caisses de l'Union en même temps que les offres d'occupation. L'émigration s'en mêle et par le seul fait de son intervention, dit la correspondance Havas, pousse à une augmentation des salaires en réduisant les bras. Aussi les propriétaires et les fermiers anglais sont-ils plus embarrassés que jamais de la situation que leur a faite leur résistance aux premières exigences de l'Union.

Le clergé anglais, très-divisé à l'origine du mouvement, semble moins disposé à l'égard du mouvement plusieurs pasteurs se sont engagés à la soutenir.

M. Dickens, président du jury de Warwick, en ouvrant la session des assises du comté, a reconnu la légitimité de l'association, tout en menaçant de répression sévère ceux des membres qui contreviendraient à la loi.

Le correspondant du *Journal de Rouen* trace le tableau suivant de la situation :

Les nouvelles reçues de tous les départements sont d'une nature si satisfaisante que le gouvernement a pris la résolution de les communiquer à la commission de permanence, sans même attendre qu'on l'interroge à ce sujet. De tous côtés, en effet, on apprend que jamais la tranquillité publique n'a été plus grande et plus complète qu'en ce moment. Les campagnes comme les villes paraissent animées du meilleur esprit.

Les agitateurs qui essayent de semer des inquiétudes et de fomentier des désordres ne font pas leurs frais. On les repousse partout avec force. Il est vrai que c'est au nom de la République que ce travail intense s'est accompli, et que le résultat ne saurait être agréable aux partisans obstinés des idées des monarchies défuntes. Mais de cela on n'a pas grand souci. On tient même à prouver au besoin, et pièces en mains, que la France n'est plus avec les courants d'adventures, de quelque nom qu'ils se couvrent.

Ces renseignements, que donne le *Journal de Rouen*, chacun peut les confirmer. L'apaisement est très-réel et très-général en France. Après les derniers avortements des intrigues monarchistes, il semble qu'il se soit fait dans le pays un grand mouvement d'esprits vers le maintien et la consolidation de ce qui existe. Or le régime qui nous a permis d'en arriver à cette situation calme et à cet apaisement, — on ne saurait que le petit appartement où se trouvait tout ce que nous restait : un portrait de ma mère, que je n'osai regarder, des livres et quelques objets qui étaient des souvenirs.

Je restais longtemps à les manier, les tournant, les retournant; ouvrant un livre, le fermant, en ouvrant un autre, cherchant ce qui avait été, m'efforçant d'échapper au présent.

Un frappa à ma porte : c'était Suzanne sans doute qui m'envoyait chercher. C'était ma propriétaire qui m'apportait un papier. Ce papier venait de la 4^e subdivision de la 13^e division militaire; il m'informait de me rendre à Rennes pour y être incorporé dans un régiment de marche en formation.

J'allai à la place, curieux de savoir comment on connaissait déjà mon arrivée à Tarbes. J'y trouvais un ami d'autrefois, qui m'apprit que c'était par le capitaine Lantou qu'on avait su ma présence à Tarbes, et que c'était lui qui m'avait fait expédier à Rennes. Ce capitaine Lantou, habitué de la maison Bordenave, était un des amis de Suzanne.

Ainsi, après avoir fait de moi un des volontaires de l'empire, elle me faisait maintenant un des soldats de la défense nationale.

Il n'y avait qu'à obéir ou à me venger. Je partis pour Rennes : la guerre finie, il serait temps de revenir à Suzane.

Un débat fort grave s'est élevé à la chambre des communes d'Angleterre. Il s'agissait d'une question qui intéressait toute l'Europe, sous une apparence d'intérêt exclusivement britannique, et, si l'on veut aller au fond des choses, c'est tout uniment la question des neutres qui était en jeu.

Sir W. Lawson avait proposé de « prier la reine de prendre les mesures nécessaires pour se dégager de tous traités obligeant la Grande-Bretagne à intervenir, par la force des armes, dans les affaires des autres pays. »

Quels sont ces traités? L'orateur le désigne. Ce sont les traités qui, entr'autres, garantissent l'indépendance de la Grèce, la neutralité de la Suisse, celle de la Belgique, celle du Luxembourg, l'intégrité du Portugal, celle de la Suède et de la Norvège, etc.

Une vive discussion s'engagea sur cette motion. Il est certain, et les orateurs n'ont pas eu de peine à le démontrer, que les traités solennellement conclus n'ont pas empêché bien des iniquités de se produire dans ces dernières années et que l'Angleterre, malgré son armée et sa flotte, a laissé faire tout ce qu'elle a voulu. S'agit-il pourtant qu'elle doive solennellement se désintéresser et déclarer un jour pour toutes que les autres nations n'ont plus à compter sur elle? La chambre des communes n'a point pensé, elle a refusé, par 126 voix contre 21, d'adopter la motion de sir W. Lawson.

Ce vote a eu lieu à la suite d'un discours de M. Gladstone. Nous ne pouvons pas reproduire in extenso ses discours, fort remarquables d'ailleurs. Nous nous bornerons à en publier la conclusion. M. Gladstone commence par examiner les différents traités qui visent la motion de sir W. Lawson. Il ajoute ensuite :

La conclusion générale à laquelle doit arriver quiconque est sans passion et n'a point une théorie rigide, c'est que, si les garanties peuvent inspirer des inquiétudes, s'il est possible d'admettre que les présomptions sont contre elles, si la charge de prouver leur utilité incombe à ceux qui les accordent, s'il ne faut pas les multiplier sans utilité, si, même, au cas où elles seraient mauvaises, il y a avantage à les spécifier et à les annuler lorsque l'occasion se présente, ce serait cependant commettre une grande erreur que de porter sur les garanties une condamnation générale, parce qu'après tout elles peuvent être un moyen efficace pour calmer des querelles et pour éviter de graves désastres.

Quelques-uns de nous ont parfois parlé, et suivant moi avec grand raison, de la défensive comme du but vers lequel, en règle générale, doivent tendre les établissements de l'armée et de la marine. C'est là un principe excellent, mais, d'un autre côté, nous ne pouvons formuler un vrai positif et absolu par lequel nous nous interdissions de reconnaître aucun devoir à remplir par nous au-delà des îles britanniques.

Le peuple de ce pays ne consentirait pas à accepter pareille politique, et je suis obligé de dire que si, par impossible, l'admettait, il ne la suivait jamais dans la pratique.

En effet, dans les grandes occasions, tantôt sous l'impression d'un danger qui, quoique éloigné, pourrait se rapprocher de nous, tantôt par un sentiment de sympathie, tantôt dans un intérêt non pas étroit et égoïste, mais large et honorable, et pour le maintien de la paix générale, la nation anglaise peut penser, sans toutefois avoir du goût pour les interventions inutiles, qu'il pourrait se présenter des occasions où il serait du devoir du peuple anglais de regarder au-delà de ses intérêts particuliers et immédiats, et de songer aux intérêts généraux du monde civilisé.

Le gouvernement ne peut s'associer à une proposition abstraite. Nous serons heureux de suivre une invitation générale à la prudence, et le tempérament pacifique de mes honorables amis me paraît digne d'admiration. Les erreurs de l'Angleterre dans le passé ne doivent pas avoir pour effet de nous détourner absolument de la guerre, mais seulement des guerres sans nécessité. En conséquence, nous ne pouvons pas nous associer à la proposition de sir W. Lawson.

La fin d'octobre 1870 on voyageait en chemin de fer avec aussi peu de rapidité que de régularité.

Parti de Tarbes pour rejoindre à Rennes mon régiment en formation, j'avais résolu de passer par Lyon au lieu de passer par Bordeaux. La raison de ce détour était de voir un cousin que j'avais à Lyon; nous avions longtemps vécu ensemble, c'était le seul parent, le seul ami vrai qui me restait; dans le désarroi d'idées où j'étais, dans l'accablement qui m'écrasait, j'avais besoin de serrer sa main; je me disais que son regard doux et loyal panserait les blessures de mon cœur.

Le voyage fut long, j'eus tout le temps de réfléchir à ma position et d'en sentir la tristesse dans son amertume.

Les grandes douleurs ont cela de bon qu'elles nous forcent à revenir sur nous-mêmes; plus le coup est fort, plus la sonde descend profondément. Ce fut mon examen de conscience net et sincère.

Je m'étais engagé par fanfaronnade et par amour, et j'avais fait la campagne pour me distinguer; si je n'avais pas la chance de me signaler dans une action d'éclat, il ne m'en resterait pas moins la gloire d'avoir été à Berlin. Cela me donnerait un plumet.

Mais maintenant il n'était plus question de plumet, il n'était plus question de Berlin, il fallait se battre longuement, péniblement, et si l'on ne pouvait pas vaincre, sauver au moins l'honneur du pays. Je n'étais plus un engagé volontaire à peu près maître de faire ce qui lui plaisait, j'étais un soldat. Et soldat dans des conditions à ne pas me ménager; j'avais perdu ma mère; celle que j'aimais m'avait abandonné; ma maison natale était brûlée.

« nous acceptons des avertissements, mais nous ne pouvons pas nous empêcher de nous pencher vers un péché d'habitude, nous ne pouvons pas admettre une renonciation formelle par l'Angleterre à la fraternité qu'il unit aux autres nations, quand il se présentera un danger autre que celui de notre territoire. »

En suivant le ministre dans la voie qu'il ouvre et en votant ses conclusions, la Chambre des communes a indiqué très-clairement que, sans vouloir engager l'Angleterre dans une politique d'intervention systématique, elle n'entend pas pourtant se désintéresser des affaires du continent.

Il est très-désirable que l'Angleterre se fût décidée un ou deux ans plus tôt à accentuer sa politique dans ce sens. Elle doit s'apercevoir aujourd'hui de la faute qu'elle a commise en laissant la Prusse agir comme elle a agi en 1871, et il est probable que l'appréhension que lui cause l'accroissement prodigieux de la puissance germanique est pour quelque chose dans le vote de ses députés.

Une dépêche signalait hier une note du *Journal des Débats* concernant la démission de M. de Broglie, ambassadeur d'Angleterre, démission qui, sans être officielle, est certaine aujourd'hui.

Plusieurs journaux annoncent que M. de Broglie a offert à M. le président de la République sa démission du poste d'ambassadeur à Londres.

Nous croyons que cette nouvelle est fondée, mais que les motifs de cette retraite sont, contrairement à ce que ces mêmes journaux affirment, tout personnels et complètement étrangers à la politique.

En acceptant à Bordeaux, dans les circonstances, la tâche honorable, mais alors si pénible, pour laquelle le duc de Broglie avait été nommé, M. de Broglie a jugé le moment venu de rentrer dans sa patrie pour s'exercer plus assidûment aux travaux législatifs.

Il a fait part de son désir au gouvernement, et il a témoigné tout son regret d'être privé de ses services.

On nous permettra d'ajouter qu'en dehors de ces raisons toutes personnelles, le duc de Broglie devait avoir des motifs politiques de premier ordre pour l'engager à ne pas garder plus longtemps, lui, monarchiste, la représentation officielle d'un gouvernement républicain.

COSAS DE ESPANA

Connaissez-vous le pays... où fleurit la monarchie et où ne fleurit plus depuis longtemps le prestige de l'autorité royale, où les dynasties remplacent les dynasties sur le trône sans pouvoir y prendre racine? le pays par excellence des surprises politiques et des crises gouvernementales, où le coup d'Etat semble en permanence, où la révolution est en quelque sorte un besoin de chaque jour aussi bien renaissant que satisfait, où une demi-douzaine de prétendants s'agitent et se débâtent sans cesse?

Si de ce qui me touchait personnellement je passais aux affaires du pays, je trouvais que la situation était grave, mais qu'elle n'était pas désespérée; les Prussiens étaient, il est vrai, devant Paris bloqué, mais notre armée de Metz était toujours debout, des concentrations de troupes qu'on disait considérables s'opéraient sur la Loire, et la défense commençait enfin à s'organiser en province sous l'impulsion de Gambetta.

Je lisais les proclamations de celui-ci, et il me semblait que nous avions trouvé l'homme qui était nécessaire pour sauver le pays. J'étais fâché, il est vrai, de l'entendre annoncer à la province que Paris, élargissant le cercle du blocus, avait repris victorieusement aux Allemands un certain nombre de villages de la banlieue, qui n'avaient jamais été occupés par eux. Son « pacte avec la mort » lui donnait aussi une attitude ridicule aux yeux des honnêtes gens qui font et ne disent pas. Enfin j'avais une certaine honte de voir un ministre de la guerre écrire sérieusement « qu'on fondait des projectiles avec une fureur qui tenait du vertige ». Mais je me disais, dans mon désir de confiance, que c'était là sans doute des tâches légères qui ne devaient pas atteindre son caractère.

En réalité, il y avait un fait : après de longues semaines perdues déplorablement par deux vieillards, dans le désordre et l'inaction, il était arrivé à Tours et ne désespérant pas, ne s'abandonnant pas quand tout le monde perdait la tête et le cœur, il avait imprimé au pays un mouvement puissant qui pouvait nous conduire à la délivrance. Il fallait donc l'écouter et répondre à sa voix : il en était de lui comme du trompette qui sonne la charge; le trompette n'est rien, la charge est tout. En avant!

C'était le mot, d'ailleurs, que j'entendais dans toutes les bouches, et je ne trouvais plus les irresolutions, les hésitations du Perche et de la Beauce; il est vrai que je roulais

cesse? le pays des armées indisciplinées, des généraux conspirateurs, où les partis n'ont d'autre programme que de leur ambition, ni d'autre ambition que de s'emparer du pouvoir pour en jouir et n'arriver à s'entendre sur rien, si ce n'est pour se renverser les uns les autres, pour se coaliser contre celui d'entre eux qui est aux affaires?

Ce pays, qui ne le connaît pas? Il est en possession, ni plus ni moins que la France, du suffrage universel, et tout récemment le peuple y a été convoqué, comme on dit, dans ses comices. Non point, il est vrai, pour un plébiscite intéressant la forme gouvernementale ou la dynastie régnante. Seulement, à tout prendre, le sens des votes visait tout aussi haut que s'il s'était agi d'un plébiscite dans toute la force radicale ou impériale du terme.

Il est de tradition nationale dans cet *eldorado* de la révolution que les électeurs ne se dérangent pas pour assurer purement et simplement par de bons choix la conduite des affaires publiques. L'intérêt général, sans doute, on n'en fait pas fi, mais chacun a de grands principes avant tout à faire prévaloir et on a l'âme trop haute pour hésiter un seul instant à sacrifier les intérêts du pays aux principes qu'on préfère. On croit qu'il est plus noble et plus généreux, — cela est aussi plus commode, — de ne pas insister beaucoup sur le moyen pratique d'assurer la bonne gestion de la chose publique et chacun en conséquence met le plus clair et le meilleur de ses vertus civiques au service de ses propres idées, en haine des idées d'autrui. Périsse le pays, plutôt que mes principes, voilà le cri de tout bon patriote dans ce pays-là. Il est naturel que la prospérité générale se ressente de ce singulier parti-pris, car à force de ne regarder que les étoiles, on s'expose à faire souvent de lourdes chutes.

Mais revenons à nos élections. Elles ont été cette fois tout particulièrement agitées. Les divers partis, dynastiques, monarchiques et autres, de toutes les couleurs et de toutes les nuances, s'étaient coalisés en une formidable opposition. La branche aînée, la branche cadette, plusieurs autres branches encore de familles croyant avoir des droits, et aussi les essences diverses du bon droit ont fait des républiques, s'agitaient en une masse touffue. Le danger était grand.

Que fait le pouvoir? Il a pour influencer les élections des petits moyens qui sont fort en usage ailleurs encore que dans le pays en question. Il fait des perquisitions domiciliaires, il viole le secret des lettres, il interrompt les réunions publiques, il distribue de l'argent et promet des emplois, il distribue des galons et promet des rubans, il prend les communes à l'appât d'un chemin vicinal, il prend les provinces à l'appât d'une voie ferrée ou d'un canal; à l'industrie et au commerce, il offre des avantages, et quand les promesses nouvelles ne suffisent pas, il menace de retirer des faveurs déjà accordées. Il interrompt les communications télégraphiques, les dépêches qu'il laisse passer, il les falsifie, il invente à grands fracas des conspirations et des attentats, il lance des mandats d'arrêt, met la justice en mouvement sans autre motif que de faire croire aux honnêtes gens que la société est en danger a besoin d'être sauvée par lui, il escamote des bulletins de vote, il en falsifie, ou plus simplement encore supprime l'urne soupçonnée de renfermer dans ses flancs trop de suffrages hostiles.

Très-belle, la réception d'hier à l'Élysée : Ca marche, ça marche, comme dirait Rodin et, si vraiment la commission de permanence s'obstine à bougonner, elle aura les rieurs contre elle; voilà d'ailleurs Cham lui-même, l'incomparable, le sublime Cham qui s'élève l'une de ses caricatures du duc de Broglie, M. Thiers se promenant dans les galeries de Versailles et voyant tout d'un coup des membres de l'ombreuse commission qui le surveillent derrière le tableau; il s'enfuit éperdu.

Le comte de Paris nous donne l'exemple de l'esprit et du bon goût, messieurs les permanents : lui qui traitait de prétendant, de conspirateur, et qui le serait peut-être, s'il écoutait quelques-uns d'entre nous, il aime beaucoup mieux se conduire comme un particulier de distinction en restant fidèle aux vieilles affections de sa famille et sympathique à un homme qui a tant fait pour la France. Le comte de Paris est entré vers les dix heures avec la contesse; la jeune femme, fort élégante le matin, la retraite le soir.

Je les ai organisés militairement, et c'est pour cela que j'ai accepté d'être maire, car n'ayant pas quarante ans et n'étant pas marié, je devrais être mobilisé; mais j'ai pensé que je pouvais rendre plus de services dans ma commune, où je suis chef, qu'à l'armée, sous les ordres d'un général incapable.

La France mangera les Prussiens, c'est moi qui vous le dis; vous vous souviendrez un jour du maire de Gournouzeul.

Voyez déjà : après la prise d'Orléans, ils ont voulu passer la Loire, et ils ont été aussitôt obligés de la repasser; c'est que ce n'est pas de ce côté-ci de la Loire comme de l'autre, vous savez, — le vent du Midi.

Ces naves fanfaronnades furent interrompues par l'arrivée d'un nouveau voyageur. Celui-là formait un contraste parfait avec le maire de Gournouzeul : c'était le Méridional sombre et profond; il vous regardait avec la circonspection d'un conspirateur qui se sait entouré de mouchards. A la voir tout d'abord, je crus qu'il ne desservirait pas les dents, et que, contrairement à ce que j'avais envie d'apprendre si tous les habitants de l'Aude et de l'Hérault partageaient les sentiments du maire de Gournouzeul; mais bientôt il prit la parole, et, lorsqu'il la tint, il ne la lâcha plus.

Il avait un plan, et il allait à Tours le communiquer au gouvernement. Si on l'acceptait, la France était sauvée; pas un Allemand ne repassait le Rhin. Ce plan superbe était en réalité bien simple; il fallait sans retard détruire toutes les citadelles de la France, parce que les citadelles ne sont que des nids à capitulaires; on s'enferme derrière des murailles, le cœur s'amollit et on se rend; il ne faut opposer aux Prussiens que des poitrines d'hommes en rase campagne; paraître qu'en rase campagne on a forcément du courage.

(Temps) (A suivre.)

COURNIER DE PARIS

14 avril 1872.

Très-belle, la réception d'hier à l'Élysée : Ca marche, ça marche, comme dirait Rodin et, si vraiment la commission de permanence s'obstine à bougonner, elle aura les rieurs contre elle; voilà d'ailleurs Cham lui-même, l'incomparable, le sublime Cham qui s'élève l'une de ses caricatures du duc de Broglie, M. Thiers se promenant dans les galeries de Versailles et voyant tout d'un coup des membres de l'ombreuse commission qui le surveillent derrière le tableau; il s'enfuit éperdu.

Le comte de Paris nous donne l'exemple de l'esprit et du bon goût, messieurs les permanents : lui qui traitait de prétendant, de conspirateur, et qui le serait peut-être, s'il écoutait quelques-uns d'entre nous, il aime beaucoup mieux se conduire comme un particulier de distinction en restant fidèle aux vieilles affections de sa famille et sympathique à un homme qui a tant fait pour la France. Le comte de Paris est entré vers les dix heures avec la contesse; la jeune femme, fort élégante le matin, la retraite le soir.

Je les ai organisés militairement, et c'est pour cela que j'ai accepté d'être maire, car n'ayant pas quarante ans et n'étant pas marié, je devrais être mobilisé; mais j'ai pensé que je pouvais rendre plus de services dans ma commune, où je suis chef, qu'à l'armée, sous les ordres d'un général incapable.

La France mangera les Prussiens, c'est moi qui vous le dis; vous vous souviendrez un jour du maire de Gournouzeul.

Voyez déjà : après la prise d'Orléans, ils ont voulu passer la Loire, et ils ont été aussitôt obligés de la repasser; c'est que ce n'est pas de ce côté-ci de la Loire comme de l'autre, vous savez, — le vent du Midi.

Ces naves fanfaronnades furent interrompues par l'arrivée d'un nouveau voyageur. Celui-là formait un contraste parfait avec le maire de Gournouzeul : c'était le Méridional sombre et profond; il vous regardait avec la circonspection d'un conspirateur qui se sait entouré de mouchards. A la voir tout d'abord, je crus qu'il ne desservirait pas les dents, et que, contrairement à ce que j'avais envie d'apprendre si tous les habitants de l'Aude et de l'Hérault partageaient les sentiments du maire de Gournouzeul; mais bientôt il prit la parole, et, lorsqu'il la tint, il ne la lâcha plus.

Il avait un plan, et il allait à Tours le communiquer au gouvernement. Si on l'acceptait, la France était sauvée; pas un Allemand ne repassait le Rhin. Ce plan superbe était en réalité bien simple; il fallait sans retard détruire toutes les citadelles de la France, parce que les citadelles ne sont que des nids à capitulaires; on s'enferme derrière des murailles, le cœur s'amollit et on se rend; il ne faut opposer aux Prussiens que des poitrines d'hommes en rase campagne; paraître qu'en rase campagne on a forcément du courage.

(Temps) (A suivre.)

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 16 Avril 1872.

UN BLESSÉ

(1870-1871)

Par HECTOR MALOT

Ainsi dans cette coquette que la fait chercher tous les hommages, les vôtres, les miens, ceux des plus infimes, il y a une sorte de naïveté féroce : elle ne voit pas les chagrins qu'elle nous cause, elle ne voit que les joies qu'elle nous donne; elle ne se dit pas : « Sont-ils assez malheureux ! » mais elle se dit : « Suis-je assez bonne pour eux ? »

Nous étions arrivés à ma porte : le notaire était volé; monté avec moi, mais je le quittai dans la rue; ces paroles, que je sentais trop vraies, me faisaient horreur.

Toute la nuit, j'allai dans ma chambre. Ah ! c'était fini, bien fini. Ma mère, Suzanne ! j'étais seul. Le matin, le m'endormis appuyé sur ma table, la tête entre les mains.

Quand je sortis de ce sommeil, plus douloureux que la veille, il était tard. Que faire, où aller ? Rien ne me retenait plus à Tarbes; rien

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

